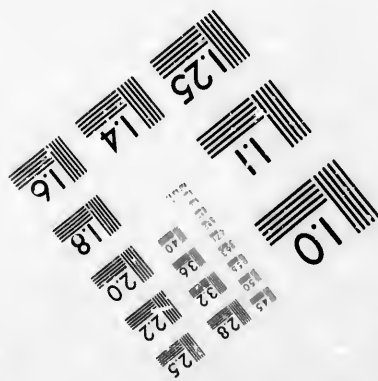
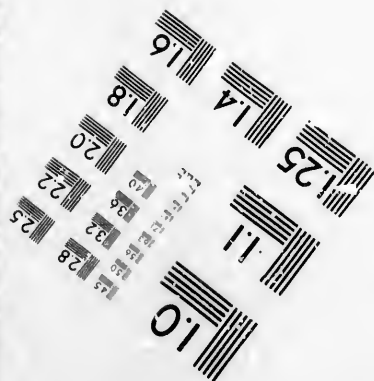
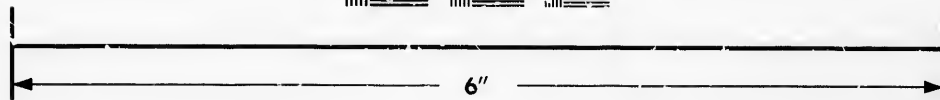
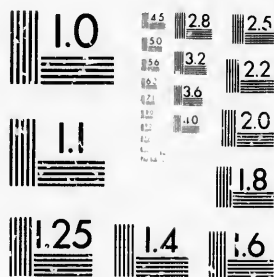


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1981

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

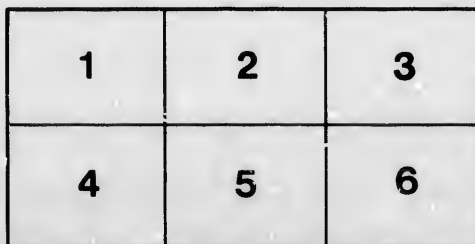
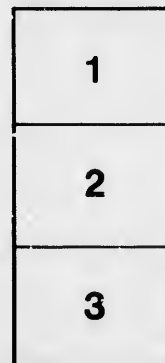
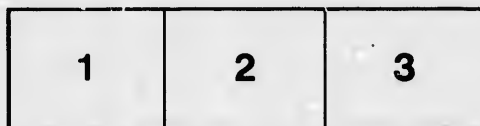
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

pelure,
n à

CONSTITUTION ET REGLEMENTS

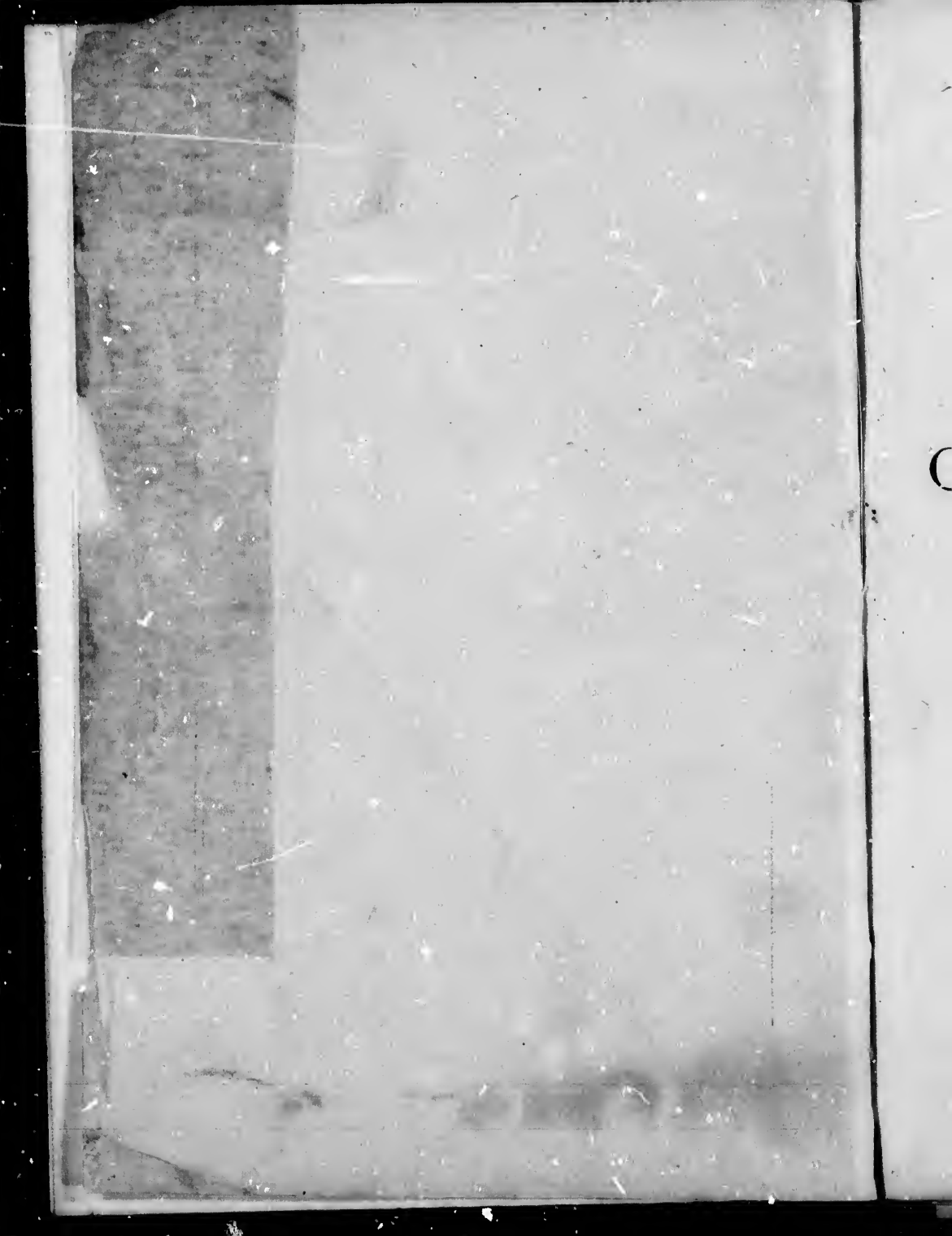
DU

CLUB CARTIER

Franc et sans dol.

MONTREAL.

1874.



CONSTITUTION ET REGLEMENTS

DU

CLUB CARTIER

Franc et sans dol.



MONTREAL.

1874.

1-3970

DISCOURS PRONONCÉ

PAR

A. D. DECELLES

PRESIDENT DU CLUB CARTIER

Au Banquet du 1er Juillet 1874

Au lendemain des élections fédérales du mois de janvier 1874, quelques personnes formèrent le projet de fonder un club conservateur. Cette idée, jetée parmi la jeunesse de Montréal, fut bien accueillie, et vers le milieu de mars, le 17, une centaine de jeunes gens posèrent les bases du *Club Cartier*, dont le but est de répandre et de défendre les principes conservateurs.

De suite ils se mirent à l'œuvre, et tous les lundis, ils s'assemblèrent pour discuter les questions politiques à l'ordre du jour, sans rechercher la publicité, s'occupant d'étudier et non de se mettre en scène.

A l'approche de la vacance, ils résolurent, avant de se séparer momentanément, de donner un dîner. La date du 1er juillet fut choisie : le dîner eut lieu. Trois des ministres de la province de Québec, l'Hon. M. Ouimet, l'Hon. M. Archambault, l'Hon. M. Champleau, ainsi que l'Hon. M. Chauveau et l'Hon. M. Mitchell, l'honorèrent de leur présence.

La presse libérale fut d'autant plus furieuse d'apprendre l'existence du *Club Cartier*, que ses amis avaient vainement essayé de former une association libérale sous le nom de *Club Doric*. Elle se rua contre le *Club Cartier*, elle en fit le point de mire de ses attaques.

On le représenta ici comme une société secrète, là comme une société organisée au profit d'un homme public, et là comme une association exclusive : on n'oublia rien.

Afin de dissiper ces fausses impressions que la méchanceté et la malveillance cherchent à faire naître, le *Club* a demandé à son président, M. DeCelles, de publier le

discours qu'il a prononcé au dîner du 1er juillet et dans lequel il a exposé l'objet que les membres du *Club* ont en vue.

Le président a cru devoir se rendre à l'invitation de ses amis.

Voici donc le discours que M. De-Celles a prononcé en répondant à la santé du *Club*, proposée par M. Oimet :

Messieurs,

Pendant les remarques si flatteuses, trop flatteuses du premier ministre à mon adresse, je me suis senti confus et j'aurais peut-être rougi, comme une jeune pensionnaire qui reçoit sa première couronne, si je ne m'étais dit que les éloges qui pleuvaient sur ma tête—habituée à recevoir plus de gros mots que de fleurs—revenaient de droit à mes amis du *Club Cartier*, à ceux qui forment la majorité de cette assemblée que vous avez bien voulu honorer de votre présence ce soir, et qui viennent s'affirmer, pour la première fois, dans les rangs du parti conservateur.

Si vous nous voyez à vos côtés, MM. les vétérans de la politique, si le parti conservateur peut compter sur l'élan d'un corps de troupes frais et dispos, vous ne devez pas, le parti ne doit pas ce renfort à une de ces résolutions subites, si communes chez la jeunesse, à ce que l'on appelle ordinairement un *coup de tête*. Non, Messieurs, le Club Cartier s'est formé sous l'empire d'un autre sentiment. La raison déterminante de sa conduite a été sérieuse et longtemps méditée. Ce n'est pas à la légère que nous avons inscrit sur nos registres cet article unique de notre constitution :

“ Le Club Cartier est fondé dans le but de répandre et de défendre les principes du parti conservateur et de lui recruter des adhérents (1)”

Vous voyez devant vous un assemblage de jeunes gens, dont la plupart sont encore à cette époque de la vie où l'homme a des décisions sérieuses à prendre, des choix

(1) En vertu de nos règlements, quiconque souscrit à cet article est membre du Club Cartier.

à faire dont dépend souvent son avenir : choix d'un état de vie, choix d'une compagne, etc. Vous savez par expérience quel soin l'on apporte à ces affaires d'importance première. Lorsque vous étiez au collège, vos professeurs n'attiraient-ils pas votre attention sur l'affaire si sérieuse de votre vocation, ne vous séparaient-ils pas, pendant quelques jours, de vos camarades pour vous laisser y songer exclusivement ? Dans la prière et le recueillement, vous vous demandiez alors en quelle qualité vous rendriez service à la patrie, vous travailleriez à votre bonheur présent pour arriver au bonheur de l'autre vie.

Et lorsque, plus tard, l'amour vous soufflant à l'âme qu'il n'était pas bon que l'homme fut seul : *Vae soli* (rires), vous êtes partis le cœur gonflé d'amour à la recherche d'une compagne. Le choix a été parfois long et souvent vous êtes passés d'un sujet à l'autre au risque de vous voir accusés de trahison ou, pour le moins, d'inconstance. Mais, je le sais, vous

étiez sérieux dans cette course à la recherche de la compagne de vos bons et de vos mauvais jours, et vous répétiez ce mot : Il nous faut des femmes d'un tel prix, que nous les croyons dignes d'en tirer les âmes de nos fils.---(Applaud):

Il nous a semblé que le choix d'un parti était une affaire tout aussi sérieuse, qui touchait à des intérêts considérables : à ceux de la famille, de la société et à l'avenir de notre nation.

Il nous fallait donc un parti, car nous ne sommes pas de ceux qui, préférant le bien-être au devoir, s'enferment dans une indifférence complète et restent tranquilles chez eux, tandis que se décident à leurs côtés, les intérêts d'un peuple, le bonheur ou le malheur des individus. L'abstention en politique nous a paru coupable et, pour nous, Canadiens, cette abstention en présence des dangers qui peuvent fondre sur nous, nous a semblé une désertion en face de l'ennemi. L'homme n'a pas seulement des devoirs à remplir envers Dieu et envers lui-

même : il en a aussi envers la société. Il se doit à sa patrie et tout homme qui se sent de la force, de l'énergie, qui se sent capable de rendre service à ses concitoyens, est tenu d'apporter son contingent de lumières au gouvernement du pays (applaudissements).

Mais, nous direz-vous, quelle a donc été la raison déterminante de votre choix, pourquoi vous trouvez-vous à droite plutôt qu'à gauche ? J'arrive, Messieurs, à cette question importante et je vais satisfaire une curiosité aussi légitime que notre choix a été raisonné et—je l'espère—raisonnable.

Pour arriver à nous fixer sur cette grave matière, nous avons dû faire le procès aux deux partis qui se disputent la confiance du peuple dans notre province. Armé du seul flambeau de l'amour de la patrie — le seul qui doit éclairer de jeunes âmes—nous avons fait un voyage dans le passé, nous avons étudié l'histoire de notre province et nous sommes revenus avec la conviction que si le parti conservateur ne s'écartait, pas dans

l'avenir, de la voie qu'il a suivie dans le passé, c'est à ce parti que nous devons accorder notre confiance et notre appui.

Que doit être un parti qui aspire à l'honneur de présider aux destinées d'un pays ? Une réunion d'hommes, professant un ensemble de principes et de doctrines qui répondent aux légitimes aspirations du peuple et sont en harmonie avec son esprit, ses traditions religieuses et nationales. C'est cet idéal qui s'est toujours efforcé de réaliser le parti conservateur ; ce sont les maximes qui dérivent de ces principes qu'il a inscrites sur son drapeau. Depuis sa formation, nous l'avons vu suivre une ligne de conduite inspirée par les vrais besoins du pays : toujours nous l'avons vu fidèle à nos traditions nationales et religieuses, donner la main à l'Eglise pour faire avancer le pays dans la vraie civilisation, qui consiste dans le triple progrès moral, intellectuel et matériel [applaud].

Je l'appellerais le parti national, si dans ces derniers temps l'on n'a-

vait pas tant abusé de ce mot, s'il n'avait pas fini par désigner tout autre chose que ce qu'il implique. Je ne l'appellerai pas d'avantage libéral, parce que c'est là un mot qui, lui aussi, a perdu sa signification primitive, et qui a été déshonoré par ceux qui s'en sont servis. C'étaient de magnifiques étiquettes que l'on a collées sur de mauvaises marchandises. (appl.) Mais je puis dire—ces noms me manquant—que le parti conservateur a été le vrai parti canadien. A toutes les époques de notre histoire, sous la domination anglaise, nous le trouvons fidèle à ses principes. C'est lui qui, dans les mauvais jours qui suivirent la disparition du drapeau blanc, nous sauva, grâce aussi au clergé, de la ruine que méditaient nos conquérants. Il se raidit contre ses maîtres. Il a si bien résisté, que les vainqueurs rendirent hommage au patriotisme de cette poignée d'hommes qui voulaient rester Français et catholiques, et finirent par reconnaître qu'en cette double qualité, on pouvait être les plus loyaux sujets de l'Angle-

terre. (applaud.) Ce n'était pas une idée étroite, quoiqu'en pensent les partisans de la république universelle et un journal de notre ville, celle qui nous faisait résister à toutes tentatives d'absorption dans un élément étranger. C'était un sentiment naturel à tous les peuples. Un jour, un Français disait à Lord Palmerston, pour faire l'éloge de la nation anglaise : "Si je n'étais pas Français, je voudrais être Anglais." Palmerston lui répondit : "Si je n'étais pas Anglais, je voudrais l'être." Dans ces mots se trouve notre justification (applaud).

C'est encore le parti conservateur canadien, que nous retrouvons ensuite luttant avec Mgr. Plessis contre les gouverneurs qui nous refusaient l'enseignement religieux. C'est lui que nous voyons lutter plus tard pour arracher nos libertés à l'Angleterre. C'est lui qui, se renfermant dans les limites de l'agitation constitutionnelle, combattait l'oligarchie, avec les armes que lui mettait en main la constitution britannique. Après les

malheureux jours de 1837, l'Angleterre s'étant montrée aussi éclairée que juste, le parti conservateur cessa toute opposition systématique à la couronne, et résolut de se servir de la liberté qu'on lui accordait pour travailler au développement de nos ressources nationales. Il y alla de tout cœur et le succès récompensa tous ses efforts.

Mais, me direz-vous, vous ne parlez pas du parti libéral, du parti rouge, du parti national, car il porte tous ces noms. Où donc était-il alors ? Messieurs, dans ces temps critiques, quel était son rôle ? Vous le savez, ce parti n'existait pas encore. Il n'était pas encore venu à l'esprit d'aucun Canadien d'importer d'Europe les idées rationalistes, alors à la mode en France : personne n'avait cru, jusqu'à cette époque, que pour faire prospérer le pays, il était nécessaire de faire des innovations en religion, en politique et dans la forme du gouvernement.

Il y a toujours, dans toute société, un groupe d'esprits inquiets,

impossible à satisfaire, aspirant sans cesse à des changements qui, une fois opérés, ne les contentent pas. C'est à ces personnes que le libéralisme s'adressa. Il se les attacha en leur promettant, s'ils étaient fidèles au drapeau rouge, de faire luire, à un coin de l'horizon, l'aurore d'une ère nouvelle. Les dupes se tournèrent du côté indiqué, et regardent encore...

La formation de ce parti fut un malheur, car au temps des grandes luttes contre le Haut-Canada, elle nous laissa divisés en face de l'ennemi. Qu'ont-ils voulu ces libéraux ? Nous l'avons rarement su. Leur programme a toujours été vague, souvent insaisissable. Se sentent-ils pressés sur un point, voient-ils que leurs opinions heurtent trop de front les idées du peuple, soudain, ils rayent les articles dangereux pour les y placer plus tard. Jamais ils n'ont su comprendre que des politiques sérieux doivent être les ennemis de l'équivoque et des arrière-pensées. Ils n'ont pas su être toujours eux-mêmes et jamais ils n'ont reculé

devant le sacrifice de leurs principes, quitte à les reprendre plus tard.

C'est dans la lutte contre le parti conservateur que le libéralisme a montré sa faiblesse.

Les conservateurs sont des hommes d'actions et les autres des hommes de paroles. Les uns descendent sur le terrain de la pratique, du progrès, les autres se contentent de se remplir la bouche de mots vagues, et de répéter en Canada des phrases empruntées au libéralisme européen. C'est le parti des idéologues et des empiriques.

Ils s'imaginent que l'on gouverne un peuple avec des abstractions, des systèmes philosophiques ; les conservateurs consultent ses besoins, étudient ses penchants et se font peuple pour deviner mieux ce qu'il faut au peuple pour le rendre heureux et prospère.

Pendant que les libéraux réclamaient le suffrage universel, une magistrature élective, l'abolition des dîmes, les conservateurs di-

saient : " Notre politique est une politique de chemins de fer," et ils sillonnaient le pays de 3,000 milles de voies ferrées.

Plus tard, les libéraux, incorrigibles, songeaient à d'autres innovations, et voulaient nous doter d'une nouvelle magistrature élective, d'écoles communes, et nous éclairer aux lueurs douteuses du rationalisme.

Le parti conservateur les laissait pousser ces cris dans le désert, opérait de véritables réformes, organisait le gouvernement constitutionnel, creusait tous les canaux du pays, ouvrait des chemins de colonisation, concentrait l'énergie et les forces vives de la nation sur les grandes entreprises, et préparait l'avenir de prospérité dont nous jouissons. (Appl.)

Battus sur tous les points, se brisant partout contre la répugnance que provoquaient leurs idées anti-nationales, non contents d'avoir donné la main aux fanatiques d'Ontario pour leur accorder la suprématie, en leur cédant le principe

de la représentation basée sur la population, les rouges se mirent en tête, un jour, qu'il fallait nous perdre dans les bas-fonds de la république américaine pour être heureux.

Laissant crier ces idéologues, le parti conservateur conçut et réalisa la grande idée de réunir en un seul faisceau, les provinces isolées de l'Amérique Britannique et nous donna la Confédération, malgré les protestations du rougisme aux abois.

A peine avons-nous commencé à vivre sous le nouveau régime, que les libéraux l'attaquèrent et revinrent à l'idée favorite de l'annexion, mais en la déguisant avec précaution. Un beau jour, on vit un des chefs du gouvernement actuel se poser en champion de l'indépendance immédiate du Canada, qui n'était que le premier pas vers l'annexion.

Le parti conservateur ne prit pas la peine de combattre ces rêveurs qui ne comprennent pas que l'idée de former un pays indépendant est plus patriotique, plus élevée

que le projet de nous perdre dans la république voisine.

Et les événements se sont chargés de prouver que non-seulement le projet de la confédération était plus patriotique, plus élevé, mais aussi plus avantageux. Le 24 mai dernier, le journal le plus considérable des Etats-Unis, le *New-York Herald*, déclarait que les progrès du Canada étaient étonnants et “ *que pour que le commerce d'importation et d'exportation des Etats-Unis fût proportionné à celui du Canada et de Terre-Neuve, en prenant la population pour base des calculs, il devait être de \$2,353,012,030, ou de 100 pour 100 plus considérable qu'il ne l'est.*”

Que pouvons-nous désirer de plus ? Des écoles communes, une magistrature électorale, le suffrage universel, l'annexion nous auraient-ils donné davantage ?

Il y a des gens qui à l'heure où nous sommes, reprochent au parti conservateur d'avoir changé de drapeau et de n'être pas ce qu'il était en 1837. C'est là pour le moins un étrange reproche. Avant

1837, nous luttons pour obtenir nos libertés. Ayant obtenu depuis ce que nous demandions, nous n'avions plus qu'à mettre bas les armes. Où trouve-t-on l'immuable, l'absolu, l'éternel en politique ? Ce qui était bon hier peut devenir mauvais aujourd'hui. Qui voudrait maintenant de la tenure seigneuriale qui, dans un temps, nous a rendu de grands services ? Est-ce que ce que l'on appelait progrès il y a cinquante ans, n'est pas de la routine en 1874 ?

Ces gens dont je vous parle ne sont pas encore sortis de 1837. Parce qu'ils ont lu au collège que les tribuns de ce temps-là tonnaient contre "le gouvernement britannique, qui était un gouvernement tyrannique," ils s'imaginent que ces phrases ronflantes ont encore de l'à propos. C'est comme ces individus qui se forment des convictions républicaines au collège à la lecture de l'histoire de Rollin, et qui s'imaginent qu'il suffit d'être républicain pour avoir l'âme de Caton et d'Aristide.

N'avons-nous pas entendu un

de ces hommes ancrés dans les idées arriérées, qui n'ont pas vu le siècle marcher, s'écrier sur le Champ-de-Mars, le 24 juin dernier "qu'il fallait—si cela était nécessaire—déchirer le drapeau britannique pour obtenir nos libertés!" (Rires).

Il est tellement immobilisé dans le passé qu'il ne s'apercevait pas qu'il attaquait ses amis au pouvoir, ses amis devenus les dispensateurs de la liberté.

Ces cris séditieux, contre lesquels personne n'a protesté, prouvent bien deux choses. D'abord que nous avons toutes les libertés, y comprise celle de dire des niaiseries, et ensuite que la liberté n'est pas bonne pour tout le monde (rires).

Ainsi, d'un côté, des rêveurs, des idéologues, des hommes qui ne comprennent pas leur pays, refusent de tenir compte de ses mœurs, de ses traditions et professent des idées de nature à jeter le trouble, l'erreur et la division dans une nation unie.

De l'autre, un parti qui ins-

crit sur son drapeau des principes clairs, avec lesquels il fait sa conduite et qui proclame hautement et sans équivoque son attachement à nos traditions religieuses et nationales, son attachement aux institutions britanniques, son antipathie pour le faux libéralisme, son respect pour les droits et les privilèges des nationalités voisines. Nous nous sommes dit qu'un parti qui se présentait au peuple avec de tels principes, ne devait et ne pouvait pas périr (applaud).

Quoique l'horizon fût sombre du côté des conservateurs, et la plage couverte d'épaves—nous sortions des dernières élections—tous mes jeunes amis se sont décidés, en dépit de la tempête, à épauler, dans la mesure de leurs forces, ceux qui tenaient la hampe du drapeau canadien.

Oui, messieurs, nos jeunes amis se sont ralliés au parti dans ces jours sombres, alors que l'on ne voyait que les feux allumés par nos ennemis pour célébrer leur victoire et insulter à notre dé-

faite. Ils ont eu d'autant plus de mérite à se rallier au vieux parti qu'ils n'avaient aucune attache politique et que la prudence humaine, l'intérêt personnel leur commandaient d'adorer le soleil levant et de se tourner vers les puissants du jour, vers ceux qui ont le droit de faire des promesses, sinon de les tenir (applaud).

Ils avaient d'autant plus de mérite à se joindre au parti conservateur surpris, mais non vaincu, non terrassé, qu'une immense calomnie pesait de tout son poids sur lui, menaçant de l'écraser. Ils auraient eu un excellent prétexte pour passer dans le camp qui retentissait des cris joyeux des vainqueurs peu habitués aux enivrements du triomphe.

Ils n'ont pas voulu croire à la calomnie, et avec un discernement qui honore leur intelligence, ils ont démêlé ce qu'il y avait de faux dans cette conspiration ourdie par des hommes qui, incapables de renverser le gouvernement en combattant ses mesures, sont allés le démolir par la calomnie et

l'achat de quelques âmes vénales. Ils savaient que des députés s'étaient faits détrousseurs de grande route pour dire au gouvernement : la bourse ou le pouvoir. Ils savaient que le gouvernement avait préféré tomber que de se soutenir par de pareils moyens et avait renvoyé ces députés vers ceux qui en échange du pouvoir étaient prêts à donner la bourse du pays (applaud).

Sans doute le parti conservateur a pu commettre des fautes de détail, il a pu quelquefois se tromper, mais où trouver la perfection absolue en ce monde ? Hélas ! ces fautes qui ne faisaient rien à l'ensemble de sa politique, ne prouvaient qu'une chose, c'est qu'il appartenait à l'humanité. Mais parce qu'il s'est produit dans le clergé des défaillances, parce qu'il s'est rencontré des Loyson, des Lamennais, des Chiniquy, doit-on condamner le corps tout entier ?

Le Club des jeunes conservateurs était fondé, restait à lui donner un nom. Pouvions-nous en trouver un meilleur que celui de l'homme qui a été l'incarnation

des principes du parti conservateur et dont la devise devrait guider tous les hommes politiques ? M. Cartier a été un de ces hommes marqués du sceau du génie, qui ne traversent pas le monde sans le sillonner profondément. Ils peuvent mourir, mais leur esprit leur survit pour animer tout un peuple. Vous voyez déjà, messieurs, la justification de mes paroles ; le seul nom de Cartier suffit encore pour rallier la jeunesse. (Applaud.) Sa politique a pu subir un échec, mais ce n'est qu'un temps d'arrêt, elle prendra un nouvel élan. Déjà la réaction se fait sentir et s'opère dans tout le pays. Il doit en être nécessairement ainsi, car cette politique tient au cœur et aux entrailles de la nation et elle ne peut périr. (Appl.)

La politique de Cartier, de l'homme qui a le mieux compris le pays où nous vivons, tient au cœur et aux intérêts de la nation et c'est ce qui explique pourquoi, il a pu pendant vingt ans présider aux destinées du Canada. On dira que c'était de l'habileté. Ce n'est pas

moi qui contesterai son habileté, mais cela ne suffit pas pour gouverner un peuple et mériter sa confiance aussi longtemps. Il fallait une politique qui répondît aux vrais intérêts du Canada, et il nous l'a donnée.

Messieurs, vous connaissez l'histoire du *Club Cartier*, qui s'affirme, ce soir, pour la première fois au milieu du parti conservateur. Il ne se met pas au service d'un homme, d'une coterie ou d'une faction ; il ne veut travailler que pour des idées et non pour des hommes. Tant que le parti conservateur restera fidèle à nos traditions religieuses, à nos traditions nationales, marchera de concert avec cette grande autorité qu'il a aidée et qui lui a donné sa confiance, nous serons avec lui, et il pourra compter sur le dévouement d'un corps de troupe que je puis appeler l'infanterie légère du parti conservateur. (Appl.)

Je ne sais pas si au nombre des défauts que mes amis se plaisent à reconnaître en moi, ils comptent la présomption ; mais je puis m'ac-

cuser d'avoir la présomption d'être aussi fidèle à mon parti qu'homme au monde. Or, messieurs, je crois pouvoir répondre de mes amis comme de moi-même.— (Applaudissements.)

Je n'en dirai pas davantage. Vous connaissez notre but ; nous sommes à vos ordres. Nous irons à la guerre lorsqu'il le faudra, prêts à recevoir des coups, mais surtout à en donner, et décidés à aider par tous les moyens honnêtes le parti qui, dans le passé, a sauvé notre nationalité, nos institutions, conquis nos libertés, et assuré notre prospérité. (Applaudissements prolongés.)

LE CLUB CARTIER.

FRANC ET SANS DOL.

CONSTITUTION.

ARTICLE I.— Cette association portera le nom de *Club-Cartier*.

ARTICLE II.— Le *Club Cartier* a pour but l'étude de la politique active et le recrutement de nouveaux jeunes adhérents au parti conservateur. Les membres s'engagent à répandre et défendre partout les principes conservateurs.

ARTICLE III.— Tout jeune Canadien, de quelque origine ou de quelque religion qu'il soit, pourra faire partie du *Club-Cartier*, pourvu qu'il soit présenté par un membre, et qu'il signe la constitution et les règlements de ce cercle.

ARTICLE IV.—Le *Club-Cartier* se compose de membres actifs et de membres honoraires.

ARTICLE V.—Neuf membres actifs formeront un *quorum*.

ARTICLE VI.—Les officiers du *Club-Cartier* sont :

Un Président,

Un Vice-Président,

Un Trésorier

Et un Secrétaire, dont les devoirs et les attributions seront réglés comme ci-après :

DEVOIRS DU PRÉSIDENT.

1o. Le Président ouvre et clos toutes les séances ; 2o. le Président a voix prépondérante, dans le cas d'une égale division des voix.

Le Président est de droit président du Comité de Régie.

DEVOIRS DU VICE-PRÉSIDENT.

En l'absence du Président, le Vice-Président le remplace et en a tous les devoirs et toutes les attributions.

Il est membre du *Comité de Régie*.

DEVOIRS DU TRÉSORIER.

Le Trésorier sera tenu de pourvoir aux dépenses nécessaires du *Club* ; mais il ne pourra, dans aucun cas, faire emploi des deniers, sans avoir au préalable obtenu l'approbation du *Comité de Régie*, dont il est membre *ex-officio*.

DEVOIRS DU SECRÉTAIRE.

Le Secrétaire est membre du *Comité de Régie*, et il est tenu d'insérer au *Livre des délibérations*, les procès-verbaux de chaque séance du dit comité.

Il devra aussi tenir une liste complète des membres actifs et des membres honoraires du CLUB-CARTIER.

ARTICLE VII.—Les décisions du Président sont sans appel ;—toutefois, si les deux-tiers des membres présents le demandaient, sur une motion régulière à cet effet, tout membre pourra en appeler à l'assemblée de la décision du Président.

ARTICLE VIII. — Il y aura un Comité de Régie et un Comité chargé de préparer les sujets de discussion.

ARTICLE IX.—Le Comité de Régie se compose de cinq membres choisis par l'assemblée. Les officiers en charge sont, *ex-officio*, membres du dit comité. Cinq membres forment un *quorum*.

REGLEMENTS DU CLUB-CARTIER.

ARTICLE I. — Les élections des officiers du *Club-Cartier* auront lieu le dernier lundi de septembre de chaque année, au scrutin secret.

ARTICLE II. — Les séances auront lieu le lundi de chaque semaine, à 8 heures P. M., dans une des grandes salles de l'*Etablissement* de "LA MINERVE."

Dans le cas où le lundi serait un jour de fête, la séance aura lieu le lundi suivant, à la même heure.

ARTICLE III. — Toute motion est régulière, pourvu qu'elle soit dans l'*Ordre du jour*.

ARTICLE IV. — Chaque membre ne pourra prendre la parole qu'une seule fois sur le même sujet.

Le droit de réplique appartient à celui qui a ouvert la discussion.

ARTICLE V. — Le vote se prend par assis et levés.

ARTICLE VI. — L'admission des membres actifs et des membres honoraires se fait sur motion ou comme il est dit à l'article III de la Constitution.

*Officiers du CLUB - CARTIER, pour
l'année 1874 :*

Président, A. D. DECELLES ;
Vice-Prés., J. B. ROLLAND, Jr. ;
Trésorier, J. A. BONIN ;
Secrétaire, F. VANASSE.

Comité de Régie :

N. Hudon-Beaulieu,
J. A. Champagne,
Ph. Pelletier,
J. Desrosiers,
D. Major,
J. L. Archambault.

Comité de Discussion :

A. D. DeCelles,
H. Ls. Archambault,
F. Vanasse.

B1314

